





Prefecture des Pyrénées-Orientales



Direction Départementale de l'Équipement des Pyrénées-Orientales

Plan de Prévention des Risques naturels (PPR)
Carte de zonage réglementaire

TROUILLAS

Approuvé par ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 17 JUILLET 2002.
La Préfecture, Pour le préfet et par délégation : Le Chef du service intercommunal de défense et de protection civile.
Serge RICHARD

LEGENDE

<p>Risque Inondation</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone inconstructible Zone constructible sous conditions Zone de préservation du champ d'expansion des crues 	<p>Risque Mouvement de terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone inconstructible Zone constructible sous conditions (Zone volontairement désignée pour renvoyer à la définition du recul à respecter selon les cas) Zone à risque de ravinement localisé
--	--

Ligne de crête des falaises ou talus



ORIOGIS
juillet 2001



Plus Hautes Eaux connues (P.H.E.)



Carte dessinée par O. GINGEMBRE - CORIOLIS s.a.r.l.
Echelle : 1/5 000e